



Sommaire des décisions du 1^{er} avril au 31 juin 2017

Les établissements suivants ont demandé la tenue d'une audience devant le conseil de le Tribunal d'appel en matière de permis parce que leur permis a été suspendu pendant 14 jours ou plus ou révoqué pour des questions de conformité. La durée des sanctions imposées pour des infractions similaires peut varier en fonction de chaque cas. Pour des détails sur le Tribunal, veuillez vous rendre à www.lat.gov.on.ca

Établissement	Infraction	Sanction
Area One, Markham	Autorisé l'ivresse, dépassé la capacité de l'établissement; défaut d'enlever toute évidence de service d'alcool	30 jours

Autres suspensions ou révocations

Suspensions pendant 14 jours ou plus ou révocations pour lesquelles le titulaire de permis n'a pas demandé la tenue d'une audience.

Établissement	Infraction	Sanction
Asif's, Timmins	Présence de stupéfiants permise dans l'établissement; le titulaire de permis n'a pas veillé à ce que le contrôle de l'établissement soit maintenu	14 jours
Cargo KTV, Toronto	Autorisé l'ivresse	17 jours
Fancy	Dépassé la capacité de l'établissement; non-conformité à la <i>Loi sur la prevention et la protection contre l'incendie</i>	15 jours